

2026 -11

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 20 mars 2026, au lieu habituel, à 20h00**
Date de la convocation : 16 mars 2026
Président de séance : Mme Armelle SAVINEL
maire**Nombre de conseillers**

- en exercice : **15**
- présents : **15**
- votants : **15**
- absents : **0**

Liste des membres : Mme SAVINEL Armelle, maire, M. SPECCEL Gérard, Mme TISSIER Alice, M CARESMIER Guillaume, Mme ABONDANCE Aurélie, M. LAVERROUX Yannick, Mme CHAMBON Régine, M. MARION Olivier, Mme DUPON Dominique, M VIALANEIX Bernard, Mme DEHEPPE Marie, M ROSSI Patrick, Mme LEGER Carine, M BOUDET Gérard et Mme FRAOLI Marine.

Secrétaire de séance : M. Bernard VIALANEIX

2026 – 11 Election des adjoints

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Madame le Maire invite les membres du conseil municipal à déclarer leur candidature d'adjoints au maire, elle rappelle que l'élection est un scrutin de liste et appelle les conseillers municipaux à prendre une enveloppe et se rendre dans le couloir afin d'y insérer un bulletin de vote et le déposer dans l'urne devant les assesseurs.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8



2026

Ont obtenu :

- Liste Gérard SPECEL, quinze (15) voix

- La liste de Gérard SPECEL ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire :

1^{er} Adjoint Gérard SPECEL
2^{ème} Adjoint Alice TISSIER
3^{ème} Adjoint Guillaume CARESMIER
4^{ème} Adjoint Aurélie ABONDANCE

Le maire
Armelle SAVINEL

Le secrétaire de séance



Nombre de votants		15
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	15